

Rapport Loi Energie Climat Chubb Life Europe SE

31 Décembre 2023

CHUBB®

La Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles, Esplanade Nord
92400 Courbevoie
France

NUMÉRO D'IMMATRICULATION : 497 825 539 RCS Nanterre

Rapport Loi Energie Climat 31 Décembre 2023

Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Chubb Limited, la société mère de Chubb Life Europe SE ("CLE"), est la holding de droit suisse du Groupe de sociétés Chubb. Chubb Limited et ses filiales directes et indirectes, collectivement le Groupe de sociétés Chubb (« Chubb »), constituent une organisation mondiale d'assurance et de réassurance. De ce fait, les politiques du Groupe Chubb en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ESG s'appliquent à toutes les sociétés du Groupe dont CLE SE.

Chubb a mis en place une structure de gouvernance active pour superviser et exécuter son programme environnemental global et sa stratégie en matière de changement climatique : le comité Nomination et Gouvernance de Chubb est chargé d'examiner les questions ESG, y compris le changement climatique ; le comité Risques et Finances aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en matière de gestion des risques d'entreprise, qui incluent le risque climatique ; et le comité exécutif de l'entreprise, est chargé d'aligner les activités liées au climat et aux autres activités ESG et de citoyenneté d'entreprise à la culture de Chubb, ses valeurs, sa mission de l'entreprise et ses objectifs commerciaux.

Chubb reconnaît la réalité du changement climatique et y répond dans l'ensemble de ses activités. Elle fournit à ses clients une protection d'assurance et de réassurance contre l'impact des catastrophes naturelles, y compris les événements météorologiques qui sont plus fréquents et plus graves, et aide à gérer le risque environnemental pour les clients grâce à des produits innovants et des solutions d'ingénierie des risques. Elle soutient des projets de résilience environnementale qui contribuent à la protection de la biodiversité et vise également à réduire l'empreinte environnementale de ses propres activités.

Politiques environnementales et affiliations

Chubb publie régulièrement à propos des enjeux ESG, y compris ses actions et ses engagements en matière d'environnement et spécifiquement concernant le changement climatique. Les informations publiques annuelles comprennent le rapport Chubb sur les informations financières liées au climat et le rapport Chubb sur le développement durable.

Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de Chubb (accessible via <https://about.chubb.com/citizenship/environment.html>)

Chubb continue à œuvrer activement au développement des compétences du secteur de l'assurance en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Chubb est membre du Pacte mondial des Nations unies, le plus grand projet de développement durable des entreprises au monde. Chubb s'est formellement engagée à intégrer les principes environnementaux du Pacte dans sa culture et ses activités quotidiennes.

Transition vers la neutralité carbone

Chubb reconnaît sa responsabilité à encourager la transition vers une économie neutre en carbone et soutient l'objectif de transition mondiale vers une économie neutre en carbone d'ici à 2050. À ce titre, Chubb s'efforce à encourager la transition à travers ses offres de produits et de services et par le biais de ses décisions sur certains risques de souscription et d'investissement. Cela passe notamment par la limitation des investissements dans les entreprises qui tirent plus de 30 % de leurs revenus de l'extraction du charbon thermique ou qui produisent plus de 30 % de l'énergie à partir du charbon.

Emissions de gaz à effet de serre

Chubb a fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ("GES") de portée 1 et 2 que CLE s'est engagé à atteindre. Dans le cadre de ses objectifs en matière de GES, Chubb cherche à réduire ou à éviter complètement l'achat de compensations carbone. Elle cherche plutôt à investir dans la réduction des émissions et dans l'achat direct d'énergie renouvelable lorsque cela est possible. Chubb publie ses mesures et ses objectifs en matière d'émissions dans son rapport d'information financière sur le climat (Climate-Related Financial Disclosure Report).

Chubb communique également ses données sur les émissions de GES et ses activités connexes au Carbon Disclosure Project ("CDP"), une organisation internationale à but non lucratif qui gère un programme mondial de divulgation d'informations sur le climat largement utilisé.

Rapport Loi Energie Climat 31 Décembre 2023

Diversité, équité & inclusion

Chubb vise à être un employeur responsable et s'engage à créer un environnement diversifié, équitable et inclusif où tous les membres du personnel sont traités avec dignité, équité et respect. Chubb a créé un lieu de travail fondé sur ses valeurs, lesquelles favorisent l'inclusion et l'égalité des chances pour tous, valorisent la participation des salariés, encouragent leur développement professionnel et veillent à leur bien-être. Un comité d'entreprise européen a été mis en place pour renforcer l'engagement des salariés et améliorer la prise de décision de la direction, ce qui contribue à instaurer une plus grande confiance et à améliorer la communication au sein de la main-d'œuvre.

Droits humains

Chubb mène ses activités dans le respect des droits de l'homme et de la dignité de chacun, et soutient les efforts internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme. Chubb vise à se conformer aux exigences légales et réglementaires partout où elle exerce ses activités et à intégrer les valeurs du code de conduite Chubb dans ses activités, qui affirme son engagement à respecter les lois sur l'égalité des chances en matière d'emploi et d'autres lois applicables en matière de droits civils, de droits de l'homme et de droit du travail.

Chubb soutient le Pacte mondial des Nations unies (« le Pacte »), la plus grande initiative mondiale en matière de développement durable des entreprises. L'entreprise s'engage à aligner ses activités sur les dix principes du Pacte, lesquels portent sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Chubb interdit l'esclavage moderne dans ses activités commerciales et sa chaîne d'approvisionnement et a publié une déclaration de transparence de Chubb relative à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains a été publiée sur son site Internet.

Fondation internationale Chubb

Chubb soutient les communautés du monde entier par le biais de partenariats philanthropiques et d'initiatives parrainées par l'entreprise, principalement dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la pauvreté et de la santé. La Fondation Chubb soutient des projets clairement définis qui tentent de résoudre des problèmes avec des résultats mesurables et durables, en aidant les personnes dans les pays où les employés vivent et travaillent à mener une vie productive et saine.

Prise en compte de l'approche ESG Chubb dans la gestion d'actifs et le processus d'investissement

Chubb suit une stratégie d'investissement conservatrice et a mis en place des portefeuilles très liquides, diversifiés et de grande qualité, gérés par un gestionnaire externe expert. La stratégie d'investissement à long terme de CLE vise à obtenir des rendements maximums tout en garantissant une adéquation avec ses provisions techniques. Les directives d'investissement de CLE visent à garantir que la société mène une politique d'investissement responsable, et le portefeuille d'investissement de CLE comprend un certain nombre d'obligations classées comme "vertes".

Politique d'investissement liée aux critères ESG

Chubb ne réalise plus de nouveaux investissements en titres de créance ou en actions dans des entreprises qui tirent plus de 30 % de leurs revenus de l'extraction du charbon thermique ou dont la production d'énergie provient à plus de 30 % du charbon. Chubb fait appel à des gérants externes chargés de gérer et d'exécuter les stratégies du portefeuille d'investissement de l'entreprise. Des instructions sont communiquées à ces gérants afin qu'ils respectent les politiques d'investissement de Chubb relatives au climat, y compris la limite de 30 % sur la production d'énergie et l'exploitation minière liées au charbon.

Chubb continue d'évaluer sa couverture des industries à forte intensité de carbone ainsi que leurs stratégies et plans relatifs à la transition vers une économie moins carbonée. Cette approche garantira l'évolution des positions d'investissement et de souscription de la société, dès que des alternatives pratiques seront disponibles.

Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

CLE SE en tant qu'entité ne détient aucune part de fonds, et n'a à ce titre aucun produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur l'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).